



Nombre de
conseillers :

En exercice : 15

Présents : 7

Votants : 7

Procurations : 0

Délibération numéro

2022.25.08.09

Objet :

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE
AMICALE
BEUZEVILLAISE
PETANQUE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20220825-2022250809-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/08/2022

Affichage : 26/08/2022



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25 Août 2022

Le vingt-cinq août mil vingt-deux dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. LEMAISTRE Alain, Mme MAILLARD Martine, Mme CHARDEY Brigitte, Mme RACINE Claire,

Absents excusés : M. AUBER François, Mme GEHAN Danielle, M. COULTOUKIS Vassili, M. COURSEAUX Pierrick, M. LEFEVRE Christophe, M. LE CORRE Gérald, Mme LECUYER Marie-Hélène, Mme PIERRE Angélique

Secrétaire de séance : Madame Martine MAILLARD

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Monsieur le Maire rappelle que la réunion de conseil municipal du 22 août 2022 n'a pu se tenir faute de quorum.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités locale :

« Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L.2121-10 à L.2121-12, ce quorum n'est pas atteint, le Conseil Municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum. »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de subvention exceptionnelle de l'association Amicale Beuzevillaise de Pétanque dans le cadre de l'organisation de leur tournoi annuel qui aura lieu le dernier week-end d'août.

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 100.00€.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

→ OCTROI une subvention exceptionnelle de 100.00€ à l'association Amicale Beuzevillaise de Pétanque.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire
Gérard CAPOT